
DE BAYLLE DE LA CROZE,

NOBLES, MESSIRES, ÉCUYERS, SEIGNEURS DE LA CROZE, GAILLARD-METGE, BAIGNE, etc.; —
en Agenois et Bazadois.

ARMES : *D'azur, à l'aigle au vol éployé d'or. Couronne de comte (aliàs de marquis).*
 Supports : deux lévriers.

Cette famille, admise comme noble en 1789, à l'Assemblée de la Noblesse d'Agen, est connue en Guienne et en Gascogne depuis Pierre DE BAYLE, l'un des seigneurs qui servaient, en 1572, sous le comte d'Armagnac. Sa filiation et son origine s'établissent de la manière suivante, par titres où le nom DE BAYLLE se trouve quelquefois orthographié DE BAYLE et même DE BAILLE et DE BAILE.

I. Noble Jacques DE BAYLLE, 1^{er} du nom, écuyer, habitant de la paroisse de Lusignan, en Agenois, fit son testament le 20 juin 1582; par cet acte, il voulut être inhumé dans l'église dudit lieu, au tombeau de ses ancêtres, et déclara avoir eu de son mariage avec Johanne DE MALARTICQ, damoiselle :

- 1^o Pierre, dont l'article suit;
- 2^o Catherine de Baylle.

II. Noble Pierre DE BAYLLE, institué héritier universel de son père, se fixa dans le bourg de Clermont-Dessous, en Agenois; il épousa : 1^o Marie METGE, damoiselle de Gaillard-Metge, laquelle fit son testament devant de Malarticq, notaire, le 10 octobre 1606, et demanda à être ensevelie en l'église de Clermont-Dessous, au tombeau des prédécesseurs de son mari; 2^o Marie GAUCHER, fille de Pierre Gaucher et d'Antoinette du Burgua. Pierre de Baylle testa devant Miraben, notaire royal, le 6 novembre 1631, voulut être inhumé en l'église de Clermont-Dessous, au tombeau de ses prédécesseurs, et laissa le soin de ses honneurs funèbres à sa femme. Il mourut en 1635. De son premier mariage étaient provenus :

- 1^o Antoine de Baylle;
- 2^o Guillaume de Baylle épousa, par contrat passé le 6 février 1631, devant Sirven, notaire royal, Toinette DU PONT, damoiselle, fille de feu Antoine du Pont, sieur de Beaulac, et de feu damoiselle Anne de Montméjean, nièce et assistée de damoiselle Marie Imbert, veuve de Bernardin de Montméjean, écuyer. Guillaume de Baylle mourut sans enfants, après avoir testé, dans la ville de Sainte-Livrade d'Agenois, le 7 octobre 1635;
- 3^o Jacques, qui a continué la descendance;

- 4° Lenothe de Baylle;
- 5° Jeanne de Baylle.

Du second lit :

- 6° Jean de Baylle;
- 7° Suzanne de Baylle.

III. Jacques DE BAYLLE, II^e du nom, sieur de Gaillard-Metge, y habitant, épousa, selon contrat passé le 25 décembre 1635, honnête fille Anne SIRVEN, damoiselle, fille de feu M. Louis Sirven et de demoiselle Françoise La Fitte. Il fit son testament devant Forcade, notaire royal, le 20 novembre 1668, et y nomma ses enfants dans l'ordre suivant :

- 1° Guilhem de Baylle;
- 2° Jacques, qui a continué la descendance;
- 3° Noble Joseph de Baylle, écuyer, sieur de La Croze, habitant de la ville du Port-Sainte-Marie, ou au lieu de Baylle, paroisse de Manères, est qualifié capitaine dans un acte du 10 juin 1693. Il vivait encore en 1725.
- 4° Noble César de Baylle, écuyer, transigea, le 27 mai 1702, avec damoiselle Anne de Baylle, veuve d'Antoine Saureau, sieur de La Barde, et fille de Charles de Baylle et de damoiselle Marthe Passago. Il fut taxé à 8 livres, le 25 février 1694, pour la contribution du ban et arrière-ban des années 1693 et 1694;
- 5° Jeanne de Baylle, mariée avec Antoine Marquier, bourgeois du Port-Sainte-Marie;
- 6° Catherine de Baylle. Elle était religieuse au monastère de Sainte-Ursule, du Port-Sainte-Marie, en 1744.

IV. Noble Jacques DE BAYLLE, III^e du nom, écuyer, sieur de Gaillard-Metge, y habitant, servait comme homme d'armes en 1662. Il épousa, par contrat passé le 25 août 1688, demoiselle Antoinette DE BRIENNE, fille de feu Henry Brienne et de demoiselle Marguerite Castaignet. A cet acte furent présents : les frères du futur; Antoine de Bompert, capitaine de dragons; Jacques Boudin, avocat en Parlement; Jean-Baptiste Brienne, sieur d'Espalais, frère de la future; André Barrier, sieur de La Sibadère, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi; Jean Brienne, second consul d'Aiguillon; noble Nicolas du Chanin, écuyer, sieur du Sablon, lieutenant général civil; Bertrand de Bégoule, avocat en la Cour; Pierre et Robert Saubusse, sieurs de La Tuque; Michel de La Caze, avocat, etc. Jacques de Baylle ne vivait plus en 1699. Il laissa de son dit mariage :

- 1° Jacques, dont l'article suit;
- 2° Damoiselle Marie I de Baylle épousa, par articles de mariage du 10 octobre 1717, noble Thomas de Gasquet, sieur de Haon, second fils de noble Thomas de Gasquet, marquis de Clermont, conseiller et grand secrétaire du Roi, maison et couronne de France, et de dame Jeanne du Bois de Mérignac;
- 3° Marie II de Baylle, épouse de Jean de Faucher de Secourbiac, de la ville de Marmande.

V. Jacques DE BAYLLE, sieur de La Croze, IV^e du nom, transigea, le 4 septem-

bre 1733, avec noble Henry de Redon de Montplaisir. Il laissa de son mariage avec dame Thérèse DE FAUCHER DE SECOURBIAC, de la ville de Marmande :

- 1° Jean-Clément, dont l'article suit;
- 2° Demoiselle Suzanne de Baylle.

VI. Noble Jean-Clément DE BAYLLE, écuyer, sieur de La Croze, capitaine d'infanterie, fut taxé, le 17 septembre 1782, à la somme de 25 livres 5 sols pour la capitation noble du port Sainte-Marie des années 1781 et 1782. Il fut convoqué, en 1789, à l'Assemblée de la Noblesse d'Agen, tenue pour nommer des députés aux États Généraux. Jean-Clément de Baylle avait été nommé lieutenant des grenadiers royaux de Guienne en 1772. Il s'établit, après 1789, à Sainte-Foy-La Longue, dont la seigneurie faisait partie des grandes propriétés de sa femme; périt sur l'échafaud révolutionnaire en 1794, et laissa de son mariage, contracté le 4 février 1764, avec Thérèse DE LARRIEUX, fille et héritière de feu noble Jean de Larrieux, écuyer, et de dame Marie de Bonsol :

- 1° Jean-Guillaume, qui continue la descendance;
- 2° Pierre-André-Gaston de Baylle, émigré pendant la Révolution;
- 3° Charlotte-Marguerite de Baylle, seconde femme d'Hyacinthe-Philémon, vicomte de La Vayssière de Verduzan;
- 4° Suzanne de Baylle, mariée avec N... de Sabaros;
- 5° Caroline-Charlotte de Baylle, mariée en 1795 à noble Jean-Baptiste-Victor du Noguès, écuyer.

VII. Jean-Guillaume-Vincent DE BAYLLE, né à Sainte-Foy-La Longue le 5 mai 1769, capitaine de cavalerie, garde du corps du Roi dans la compagnie de Gramont, et chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, émigra au commencement de la Révolution; fut agrégé au corps des gardes du Roi en 1791; fit la campagne de 1792; servit en Espagne comme officier du régiment d'infanterie de Ultonia; compris dans la formation du 15 juin 1814, il servit avec zèle, honneur et distinction, comme le constate un certificat d'Antoine-Louis-Marie, duc de Gramont. Il fut décoré du Brassard-Bordelais le 20 juillet 1814; nommé chevalier de Saint-Louis le 1^{er} février 1815, et admis à la retraite avec le grade de chef d'escadron le 31 octobre de la même année. Il a laissé de son mariage avec noble demoiselle Marie-Victoire DE GÉRAUD, d'une ancienne famille de Guienne, fille de Pierre de Géraud, capitaine de dragons, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, par brevet du roi Louis XVI, et de dame Marguerite du Noguès de Casseuil du Colomey :

VIII. Noble Jean-Guillaume-Vincent-Numa DE BAYLLE DE LA CROZE, écuyer, héritier et filleul de Jean-Guillaume-Vincent-Légis, comte de Bonsol, grand'croix et commandeur de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, officier supérieur des gardes du corps

des rois Louis XVI et Louis XVIII, — a épousé, le 16 juin 1850, noble demoiselle Claire-Eugénie DE LA VAYSSIÈRE DE VERDUZAN, fille de Gabriel-Amédée-Édouard de La Vayssière de Verduzan, chevalier, et de dame Marguerite-Thérèse Boileau, celle-ci nièce du général Mouton, comte de Lobeau, maréchal de France. — Madame de Baylle de La Croze a été tenue sur les fonts par Eugène-Ferdinand, comte de Lur-Saluces, et par Claire-Nicolas Mouton, sa grand'tante, sœur du maréchal déjà nommé. De ce mariage :

- 1^o Noble Jean-Guillaume-Frédéric de Baylle de La Croze ;
- 2^o Marie-Thérèse-Joséphine-Marguerite de Baylle de La Croze, mariée à André-Émile David, magistrat, fils de Ferdinand David, député des Deux-Sèvres, chevalier de la Légion-d'Honneur, et de Marie-Aimée-Léonide Chevallerau, celle-ci fille d'un lieutenant général de la sénéchaussée de Fontenay-en-Vendée avant la Révolution.

